

BUREAU DU JOURNAL: A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Abonnements:

EDITION QUOTIDIENNE—Au Canada, un an, \$6; six mois, \$3. EDITION HEBDOMADAIRE—Au Canada, un an, \$2; six mois, \$1.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.

LE CANADIAN

Editeurs-Propriétaires, LOUIS PERRAULT & Cie.

Bibliothèque du Parlement

X DU JOURNAL: A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Annonces:

Première insertion, centins par ligne; chaque insertion subséquente, centins par ligne. Le carré de 20 lignes \$40 pour l'année et \$25 pour six mois...

25 ANNÉES D'EXPIÉRIENCE.

Le Dr. J. EMERY CODRERIE, Professeur de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions...

ATTENTION!!!

TAPISSERIE A BON MARCHÉ!!!

Les Soussignés ayant révisé de fond en leur STOCK DE TAPISSERIE, OUFRENT AU PUBLIC UNE CHANCE RARE...

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL.

403-WESTERN HOUSE-403 403, Rue St. Joseph.

Viennent d'être reçus: Nouvelles Indiennes, Régates et Guittanes. A BON MARCHÉ! A BON MARCHÉ! A BON MARCHÉ!

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE Contre le Feu et sur la Vie. H. L. ROUTH, Agent principal.

WOODS & CIE, 273, RUE NOTRE-DAME, 273. CHAUSSURES, CHAUSSURES, CHAUSSURES.

LIBRAIRIE DÉPÔT DE JOURNAUX SÉNECAL & CIE., 495-RUE CRAIG-495.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualité à vendre...

MAISON RECOLLET. MAISON RECOLLET. MAISON RECOLLET.

LIBRAIRIE DÉPÔT DE JOURNAUX SÉNECAL & CIE., 495-RUE CRAIG-495.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualité à vendre...

MAISON RECOLLET. MAISON RECOLLET. MAISON RECOLLET.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualité à vendre...

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualité à vendre...

Assurances. Sur la Vie et contre les Accidents. Dans la célèbre Compagnie d'Assurance TRAVELERS DE HARTFORD.

700 par jour durant six ans! La Compagnie d'Assurance TRAVELERS DE HARTFORD, CONN., est la première Police d'Assurance...

DOUZE MILLE POLICES, dans la vie contre les accidents, aux diverses successions des personnes assurées.

LOUIS PLAMONDON, AGENT D'Immeubles et de Placements. A TRANSPORTER SON BUREAU Rue St. Jacques.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

CHÉMIN DE FER. CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

Annonces Diverses.

LIGNE ALLAN. SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le Transport des MALLETTES-CANADIENNES DES ÉTATS-UNIS.

1571—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1571. La Ligne de la Maille de cette Compagnie se compose des services suivants: 1re classe, confor...

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864-69. DANS L'AFFAIRE DE NESTOR TURGON, de Montréal. FAILLITE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869. DANS L'AFFAIRE DE DAME M. E. C. BARBEAU, marchande publique, faillie au Palais de la Cité de Montréal, sous le nom et raison de A. QUEMEL et Cie.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS. DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM A. LITTLE, de Montréal, Lithographe et Graveur. FAILLITE.

Jeuilleton du Pays.

LE TESTAMENT DE LA COMTESSE (SUITE).

Tandis que Raoul lisait ces deux lettres si importantes pour lui et si écorchantes pour la famille de Mallorey, plusieurs archers conduits par un exempt firent irruption dans la salle.

En même temps qu'entra Xavier, que tout Paris connaissait comme l'âme damnée du comte de Maurepas, et qui redoutait en conséquence...

Un des domestiques de l'hôtel du Cheval Blanc avait eu la malencontreuse idée de monter dans la chambre des prétendus voyageurs pour voir s'ils n'avaient besoin de rien.

Entendant gémir et grogner dans l'obscurité, il l'avait ouvert. Une fois dehors, les agents avaient couru à la cave, enfoncé les portes et délivré leurs compagnons.

Je vous remercie, monsieur, répondit Raoul. A votre place, j'aurais probablement parlé comme vous venez de le faire, mais je crois qu'à la mienne vous eussiez agi comme moi.

—Au nom de ma fille, je refuse d'accepter la renonciation de M. de Mallorey, dit le baron de Canisy en se levant.

—Vous n'en avez pas le droit, dit le comte de Mallorey. C'est moi, son tuteur, qui seul ai le pouvoir d'accepter ou de refuser en son nom.

—Alors, vous acceptez mes conditions? dit Raoul au comte.

—Parlez, comte, fit Novère en le tirant un peu à l'écart, il me semble que vous n'avez rien signé dans tout ceci. Quelle sera ma part?

—Vous voyez bien que moi-même... —Jouons franc jeu, si vous plaît. Si vous acceptez, c'est parce que vous savez fort bien que la plus grande partie de ce qui est légué à votre fille sera pour vous.

—Vous vous trompez. —Ne perdons pas notre temps en paroles inutiles: voulez-vous la guerre ou la paix?

—La paix, murmura-t-il. —Alors, quel sera ma part?

—Quinze mille livres et la main de ma nièce. —Ils échangèrent encore quelques mots à voix basse, et le marché fut sans doute conclu, car Novère n'éleva aucune objection contre la renonciation de Raoul au profit d'Albert et de Marie.

Pendant ce temps, Raoul s'était entretenu avec les juges et avec madame de Canisy qui, tout en le félicitant sur son noble désintéressement, cherchaient à le faire revenir sur sa détermination. Mais le jeune homme resta inébranlable.

—Qu'avez-vous devenir? lui demanda M. de Murielle. —Je vais aller trouver M. de Bussigny, dit-il, et lui demander de m'emmener, ainsi que mon bon et fidèle protecteur, le chevalier de Kervec.

—Et moi? murmura Jobie d'un ton piteux. —Toi aussi, mon brave garçon, dit Raoul en souriant.

—Monsieur le chevalier, dit le petit apprenti d'un ton suppléant, si j'adressais à Kervec, c'est moi qui ai contribué à vous délivrer en enfermant vos gardiens dans la cave. Je n'oserais plus reparaitre chez mon patron maintenant. Demandez à votre ami qu'il m'emmène avec vous aux Grandes-Indes.

—J'y consens, répondit Raoul; mais il faut, avant tout, que j'obtienne moi-même d'y aller.

—Je me charge de cela, dit le comte de Mallorey, qui n'avait pas fâché de voir Raoul aller à Paris à la plus tôt possible, de peur que le jeune homme ne se ravistât et surtout qu'il n'apprît soit par Gilbert, soit par la baronne de Canisy, le nom de celui qui avait fait égarer son père. M. de Maurepas est de mes amis, et je réponds d'obtenir une commission pour vous et pour le chevalier de Kervec dans les troupes de la compagnie des Indes. Quant à la grâce de vos amis, j'en fais aussi mon affaire.

Après avoir consulté M. de Murielle et le notaire, Albert accepta les dispositions de Raoul en leur faveur; mais il déclara, à l'insu de ce dernier, qu'il regardait cet argent comme un dépôt qu'il restituerait à Raoul dès qu'il en trouverait l'occasion.

—Au reste, dit-il, je compte partir pour l'Inde avec mon frère, ou du moins y rejoindre, et si je meurs avant lui, comme je l'espère, car j'y ferai tout mon possible, il faudra bien qu'il reprenne son héritage.

—Et moi, demanda mademoiselle de Canisy en s'adressant à M. de Murielle, que ferez-vous?

—Je ne me marierai jamais, répondit-elle à la fois et à la fois. En parlant ainsi, et par un mouvement involontaire, son regard s'était fixé une seconde sur Raoul de Montepas qui, en ce moment même, contemplait avec admiration sa gracieuse figure rendue plus charmante encore par l'animation qui faisait briller ses yeux.

—Avec cette présence de l'avenir que l'amour semble donner quelquefois, Albert, qui n'avait jamais cessé d'aimer sa cousine à l'insu de tout le monde, regarda tout de madame de Canisy, excepté tout de Raoul et de Marie et poussa un profond soupir. Comme elle le regarda, comme elle l'écoula, murmura-t-il; je crois que l'âme d'Albert, je crois qu'il allait flétrir le trait et perfido ami de Thierry de Montepas, par pitié pour moi, n'achevez pas!

—Soit! reprit Raoul; mais le mot que je ne dis pas, par amitié pour vous et par respect pour le dernier recommandant de mon pauvre père, qui a voulu que je pardonnasse au vôtre, des milliers de personnes le criront demain, si, en refusant de consentir aux conditions de ma renonciation, vous me forcez de porter cette triste affaire devant les magistrats.

—Si je l'acceptais, ce ne serait que comme un dépôt, reprit Albert d'une voix sombre. J'aimerais mieux mourir que de toucher à un écu de cet argent.

Jeuilleton du Pays.

LE TESTAMENT DE LA COMTESSE (SUITE).

Tandis que Raoul lisait ces deux lettres si importantes pour lui et si écorchantes pour la famille de Mallorey, plusieurs archers conduits par un exempt firent irruption dans la salle.

En même temps qu'entra Xavier, que tout Paris connaissait comme l'âme damnée du comte de Maurepas, et qui redoutait en conséquence...

Un des domestiques de l'hôtel du Cheval Blanc avait eu la malencontreuse idée de monter dans la chambre des prétendus voyageurs pour voir s'ils n'avaient besoin de rien.

Entendant gémir et grogner dans l'obscurité, il l'avait ouvert. Une fois dehors, les agents avaient couru à la cave, enfoncé les portes et délivré leurs compagnons.

Je vous remercie, monsieur, répondit Raoul. A votre place, j'aurais probablement parlé comme vous venez de le faire, mais je crois qu'à la mienne vous eussiez agi comme moi.

—Au nom de ma fille, je refuse d'accepter la renonciation de M. de Mallorey, dit le baron de Canisy en se levant.

—Vous n'en avez pas le droit, dit le comte de Mallorey. C'est moi, son tuteur, qui seul ai le pouvoir d'accepter ou de refuser en son nom.

—Alors, vous acceptez mes conditions? dit Raoul au comte.

—Parlez, comte, fit Novère en le tirant un peu à l'écart, il me semble que vous n'avez rien signé dans tout ceci. Quelle sera ma part?

—Vous voyez bien que moi-même... —Jouons franc jeu, si vous plaît. Si vous acceptez, c'est parce que vous savez fort bien que la plus grande partie de ce qui est légué à votre fille sera pour vous.

—Vous vous trompez. —Ne perdons pas notre temps en paroles inutiles: voulez-vous la guerre ou la paix?

—La paix, murmura-t-il. —Alors, quel sera ma part?

—Quinze mille livres et la main de ma nièce. —Ils échangèrent encore quelques mots à voix basse, et le marché fut sans doute conclu, car Novère n'éleva aucune objection contre la renonciation de Raoul au profit d'Albert et de Marie.

Pendant ce temps, Raoul s'était entretenu avec les juges et avec madame de Canisy qui, tout en le félicitant sur son noble désintéressement, cherchaient à le faire revenir sur sa détermination. Mais le jeune homme resta inébranlable.

—Qu'avez-vous devenir? lui demanda M. de Murielle. —Je vais aller trouver M. de Bussigny, dit-il, et lui demander de m'emmener, ainsi que mon bon et fidèle protecteur, le chevalier de Kervec.

—Et moi? murmura Jobie d'un ton piteux. —Toi aussi, mon brave garçon, dit Raoul en souriant.

—Monsieur le chevalier, dit le petit apprenti d'un ton suppléant, si j'adressais à Kervec, c'est moi qui ai contribué à vous délivrer en enfermant vos gardiens dans la cave. Je n'oserais plus reparaitre chez mon patron maintenant. Demandez à votre ami qu'il m'emmène avec vous aux Grandes-Indes.

—J'y consens, répondit Raoul; mais il faut, avant tout, que j'obtienne moi-même d'y aller.

—Je me charge de cela, dit le comte de Mallorey, qui n'avait pas fâché de voir Raoul aller à Paris à la plus tôt possible, de peur que le jeune homme ne se ravistât et surtout qu'il n'apprît soit par Gilbert, soit par la baronne de Canisy, le nom de celui qui avait fait égarer son père. M. de Maurepas est de mes amis, et je réponds d'obtenir une commission pour vous et pour le chevalier de Kervec dans les troupes de la compagnie des Indes. Quant à la grâce de vos amis, j'en fais aussi mon affaire.

Après avoir consulté M. de Murielle et le notaire, Albert accepta les dispositions de Raoul en leur faveur; mais il déclara, à l'insu de ce dernier, qu'il regardait cet argent comme un dépôt qu'il restituerait à Raoul dès qu'il en trouverait l'occasion.

—Au reste, dit-il, je compte partir pour l'Inde avec mon frère, ou du moins y rejoindre, et si je meurs avant lui, comme je l'espère, car j'y ferai tout mon possible, il faudra bien qu'il reprenne son héritage.

—Et moi, demanda mademoiselle de Canisy en s'adressant à M. de Murielle, que ferez-vous?

—Je ne me marierai jamais, répondit-elle à la fois et à la fois. En parlant ainsi, et par un mouvement involontaire, son regard s'était fixé une seconde sur Raoul de Montepas qui, en ce moment même, contemplait avec admiration sa gracieuse figure rendue plus charmante encore par l'animation qui faisait briller ses yeux.

—Avec cette présence de l'avenir que l'amour semble donner quelquefois, Albert, qui n'avait jamais cessé d'aimer sa cousine à l'insu de tout le monde, regarda tout de madame de Canisy, excepté tout de Raoul et de Marie et poussa un profond soupir. Comme elle le regarda, comme elle l'écoula, murmura-t-il; je crois que l'âme d'Albert, je crois qu'il allait flétrir le trait et perfido ami de Thierry de Montepas, par pitié pour moi, n'achevez pas!

—Soit! reprit Raoul; mais le mot que je ne dis pas, par amitié pour vous et par respect pour le dernier recommandant de mon pauvre père, qui a voulu que je pardonnasse au vôtre, des milliers de personnes le criront demain, si, en refusant de consentir aux conditions de ma renonciation, vous me forcez de porter cette triste affaire devant les magistrats.

—Si je l'acceptais, ce ne serait que comme un dépôt, reprit Albert d'une voix sombre. J'aimerais mieux mourir que de toucher à un écu de cet argent.



Procès Delisle. M. Delisle a voté à Montréal-Est... M. Delisle a voté à Montréal-Est... M. Delisle a voté à Montréal-Est...

Un fait important. Il paraît que M. Carrier et ses acolytes... M. Carrier et ses acolytes... M. Carrier et ses acolytes...

Bulletin Electoral. MONTMAGNY. Une dépêche de Québec nous apprend... Québec nous apprend... Québec nous apprend...

"New-York Daily Witness". Notre confrère, M. John Dougall... M. John Dougall... M. John Dougall...

Séance académique. Les élèves du Collège de Montréal... Collège de Montréal... Collège de Montréal...

DEPECES SPECIALES. Camp de Laprairie, 29 juin.—Les volontaires... Laprairie, 29 juin.—Les volontaires... Laprairie, 29 juin.—Les volontaires...

DEPECES DE MINUIT. Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes... Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes... Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes...

Bulletin Religieux. EVECHE. La Grand-messe a été chantée à la Cathédrale... Grand-messe a été chantée à la Cathédrale... Grand-messe a été chantée à la Cathédrale...

EGLEISE DE NOTRE-DAME. On avait convoqué pour la célébration de la St. Pierre... Notre-Dame... Notre-Dame...

EGLEISE ST. PIERRE. On a célébré la fête de St. Pierre, patron... St. Pierre, patron... St. Pierre, patron...

EGLEISE ST. ANNE. La Grand-messe a été chantée par Mr. P. L. L... St. Anne... St. Anne...

EGLEISE ST. PATRICE. Mr. Caron a été officiant à la Grand-messe... St. Patrice... St. Patrice...

EGLEISE ST. ANNE. La Grand-messe a été chantée par Mr. P. L. L... St. Anne... St. Anne...

Thiers, d'autres membres du cabinet et un grand nombre de députés, occupent les tribunes... Thiers, d'autres membres du cabinet... Thiers, d'autres membres du cabinet...

Conseil de Ville. Il y a eu mercredi soir une assemblée spéciale... Conseil de Ville... Conseil de Ville...

CE QUI SUIT a paru dans notre édition de mercredi soir. NOUVELLES LOCALES. INCROYABLE.—On se plaint, et avec raison... On se plaint, et avec raison... On se plaint, et avec raison...

LA BELLE HEURE.—Mardi matin, dix à onze heures... Belle Heure... Belle Heure...

REVUE.—Les hommes composant la force de police... Revue... Revue...

POLICE CORRECTIONNELLE. COUR DE POLICE. 28 juin. Joseph Huet, âgé de 30 ans, a été condamné... Huet, âgé de 30 ans, a été condamné... Huet, âgé de 30 ans, a été condamné...

DEPECES DE MINUIT. Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes... Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes... Paris, 28 juin.—Les pamphlets que les honnêtes...

EGLEISE DE NOTRE-DAME. On avait convoqué pour la célébration de la St. Pierre... Notre-Dame... Notre-Dame...

EGLEISE ST. PIERRE. On a célébré la fête de St. Pierre, patron... St. Pierre, patron... St. Pierre, patron...

EGLEISE ST. ANNE. La Grand-messe a été chantée par Mr. P. L. L... St. Anne... St. Anne...

EGLEISE ST. PATRICE. Mr. Caron a été officiant à la Grand-messe... St. Patrice... St. Patrice...

EGLEISE ST. ANNE. La Grand-messe a été chantée par Mr. P. L. L... St. Anne... St. Anne...

EGLEISE ST. PATRICE. Mr. Caron a été officiant à la Grand-messe... St. Patrice... St. Patrice...

Margaret Brennan, arrêtée dans la rue Bon... Margaret Brennan... Margaret Brennan...

COMMERCES. Revue Commerciale pour le semaine finissant le 29 Juin 1871. Préparé spécialement pour le Pays, par M. L. M. Courcier.

LAUTE ÉLECTORALE. Une fête religieuse, une fête civile, le rassemblement au camp de Laprairie... Laprairie... Laprairie...

VALEURS AMERICAINES. Pour le mois de Juin 1871. W. MacKENZIE, 101, Rue St. François-Xavier.

MARCHE MONETAIRE. Pour le mois de Juin 1871. W. MacKENZIE, 101, Rue St. François-Xavier.

RAPPORT QUOTIDIEN DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL. BUREAU DU MATHIN, Montréal, 27 Juin 1871.

REMARQUES. Après le Bureau du matin il est fait un vote à la Banque de Montréal... Banque de Montréal... Banque de Montréal...

DEMANDES. ON DEMANDE deux bons Perblaniers... ON DEMANDE un garçon intelligent... ON DEMANDE un pressier...

ON DEMANDE un pressier. On demande un pressier... On demande un pressier... On demande un pressier...

ON DEMANDE un pressier. On demande un pressier... On demande un pressier... On demande un pressier...

ON DEMANDE un pressier. On demande un pressier... On demande un pressier... On demande un pressier...

ON DEMANDE un pressier. On demande un pressier... On demande un pressier... On demande un pressier...

Annouces Diverses. SOCIÉTÉ ST. PATRICE. LE GRAND PIQUE-NIQUE ANNUEL. Société Saint-Patrice, AURA LIEU LE 1er Juillet—Fête de la Puissance.

Grand Succès. ROND ST. JACQUES, Dimanche, le 2 Juillet. B. CHAMPAGNE. LEBROUX ET RAOUL, Colibres Aérostat.

Acte de Faillite 1864 et 1869. Acte de Faillite 1869. Acte de Faillite 1869.

COMPAGNIE DE NAVIGATION. Rivière Ottawa. 1871-BATEAUX-A VAPEUR DE LA MAIRIE-1870.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL. A VIS. FAUCHEUSE BUCKEYE, DE ST. ALBANS.

CORPORATION DE MONTRÉAL. Vente considérable de Propriétés de la Cité, A LA POINTE ST. CHARLES. JOHN J. ALBON vendra à l'Encaissement Public, dans ses Salles de la Rue St. Jacques, LUNDI, Troisième jour de JUILLET prochain, à 9 H. 00 heures A.M.

